

COLOMBIE - Des communautés de villageois s'affrontent à une entreprise minière

Susan Abad

jeudi 1er janvier 2009, mis en ligne par [Dial](#)

La Colombie est souvent réduite au conflit qui oppose les Forces révolutionnaires armées de Colombie (FARC) et le gouvernement. Ce dossier constitué de deux articles cherche à présenter une autre facette de la vie nationale en évoquant les mobilisations des populations indiennes et afro-colombiennes pour défendre leurs droits. Les deux textes ont été rédigés par Susan Abad et publiés par [Noticias Aliadas](#) le 17 juillet - pour celui-ci - et le 4 décembre - pour l'[autre](#).

Un consortium international de charbon expulse les habitants afro-colombiens et indiens de leurs terres.

[El Cerrejón](#) - né de la fusion entre les entreprises australienne BHP Billiton, britannique Anglo American et suisse Xstrata - « est la mine de charbon à ciel ouvert la plus grande du monde qui avale littéralement des dizaines de communautés afro-colombiennes et indiennes, violant tous leurs droits », assure Alirio Uribe du Collectif d'avocats José Alvear Restrepo, organisme qui, avec l'avocat indépendant Armando Pérez, prend en charge la défense juridique des communautés qui ont subi des dommages.

« Le processus d'expulsion de Tabaco, sans avoir les éléments de violence physique et de mort que développèrent les groupes paramilitaires dans d'autres régions de Colombie, fut tout aussi agressif », raconte Uribe. « Il commença avec l'annonce de l'entreprise aux communautés que le progrès et le développement étaient arrivés. Qu'il allait y avoir du travail et des richesses pour la région. Tabaco comptait quelque 280 familles. L'entreprise commença à leur acheter, à des prix dérisoires, les terres qu'ils possédaient depuis toujours communautairement. Elle les acheta même sous la forme du *comodato* [1] qui consiste à les leur payer et à leur permettre de continuer à les utiliser gratuitement ».

Il ajoute que « au fur et à mesure que la mine s'étendait comme une spirale, débuta la pollution des rivières et les maladies pulmonaires commencèrent à croître et les terres devenaient inaptes à la culture. Puis vinrent les explosions et les maisons commencèrent à se détériorer. Ensuite l'entreprise commence à assiéger le village, en construisant par exemple une autoroute - mais qui ne passe pas par Tabaco. Le circulation des gros engins détruit l'ancienne voie, laissant sans route la communauté. Ils disent ensuite qu'il n'y a pas suffisamment d'enfants et ils ferment l'école. Puis ils disent qu'il n'y a pas suffisamment d'usagers pour les communications et ils ferment le bureau de télécommunication. Ils suppriment le poste de santé. Ils achètent l'église et le cimetière et à la fin, quand il ne reste que quelque 90 familles, l'entreprise avec le ministère des Mines et un tribunal douteux leur fait un procès frauduleux ; ils arrivent avec l'armée, la police et les engins de l'entreprise, ils détruisent le village et le font disparaître.

Bataille juridique

José Julio Pérez, leader communautaire de Tabaco, vit actuellement dans la ville d'Albania au sud de [La Guajira](#). Il témoigne : « nous avons été chassés trois fois. La première fois, le 9 août 2001, nous avons été

expropriés. Nous nous sommes réfugiés dans le collège, dans le poste de santé et dans des maisons. Le 28 janvier 2002, ils nous ont expulsés de ce qu'ils appelaient eux-mêmes les espaces publics. Ensuite nous sommes allés dans les grandes propriétés foncières et de là ils nous ont expulsés le 15 avril 2002. C'est alors que commence une bataille juridique dont, malheureusement, nous ne voyons pas encore les résultats », résume le leader de la communauté.

« Nous avons mené des actions juridiques innombrables » dit l'avocat Pérez. « Les plus importantes ont été celles présentées en 2007 au tribunal éthique de l'Organisation pour la coopération et le développement (OCDE) - forum auquel participent les 30 principales puissances économiques du monde et notamment l'Australie, la Grande Bretagne et la Suisse - dont on attend encore des résultats, et la bataille juridique que nous avons livrée devant la Cour suprême de justice qui, finalement, ordonna le 7 mai 2002 de reconstruire la communauté de Tabaco et son tissu social », signale l'avocat.

Ainsi, pour la reconstruction du tissu social, ont été créés le Conseil afro-colombien communautaire de Tabaco et la Junte sociale pour la réinstallation [2] qui travaillent pour que ne disparaissent pas non seulement le patrimoine culturel de Tabaco, mais encore celui des autres communautés afro et indiennes comme Tamaquitos, Roche, Patilla, Chancleta et Remedios qui sont confrontés aux problèmes d'expulsion. Pour cela, raconte Pérez, ces organismes mettent en place des ateliers de formation et se réunissent pour coordonner les actions civiles qui permettent de trouver une solution pour les quelque 5200 familles directement touchées et les 20000 autres qui, croit-il, sont touchées indirectement par l'expansion d'El Cerrejón.

La compagnie assure qu'à l'intérieur du programme « Réseau Tabaco de développement endogène : une aube nouvelle » mené depuis 2005 avec quelques membres de cette communauté, elle a investi quelques 44000 dollars dans 25 projets éducatifs et 442000 dollars dans des projets productifs.

Elle déclare aussi que pour le second semestre 2008 sont prêts à être financés 29 projets dans des secteurs comme l'élevage, le commerce et les services pour un coût approximatif de 520000 dollars.

Familles en détresse

Cependant, des leaders comme Pérez nient avoir reçu une aide quelconque et il assure que quelque 60 familles se trouvent encore dans une totale détresse.

La bataille est rude, mais on arrive peu à peu à des résultats, dit Uribe. « Nous avons obtenu qu'au début de cette année l'entreprise reconnaisse qu'elle a une dette envers les communautés. Actuellement il y a des rencontres entre les communautés et l'entreprise pour dialoguer. Dans le cas de Tamaquitos, l'entreprise disait, il y a trois ans, que ce village indien n'était pas dans sa zone, qu'elle ne le connaissait pas, et même que les habitants n'étaient pas indiens. Aujourd'hui elle reconnaît qu'ils sont indiens, qu'ils ont subi des dommages et annonce qu'elle va leur procurer des terres, qu'elle va les réinstaller, qu'elle va leur fournir des maisons et des projets productifs. Le problème, c'est que tout cela a été dit, mais ne s'est pas fait. Ce qu'il faut, c'est faire pression pour que des solutions soient trouvées.

Pour cela, les revendications par le biais d'actions légales continueront.

« Nous examinons la possibilité de mener des actions auprès de la Cour interaméricaine des droits humains pour faire appliquer les décisions judiciaires comme la sentence de la Cour suprême de justice de 2002 », annonce l'avocat Pérez. À Tamaquitos par exemple, les habitants demandent 500 hectares de terre. L'entreprise leur offre 160 hectares, plus la construction des maisons et des projets de production. Cela n'est pas rien face à une entreprise qui en 2007 a gagné grâce à ses exportations 1,5 milliard de dollars et qui espère en gagner deux cette année.

- **Dial - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 3034.**

- Traduction de Bernard & Jacqueline Blanchy pour Dial.

- Source (espagnol) : [Noticias Aliadas](#), 17 juillet 2008.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, les traducteurs, la source française (Dial - <http://enligne.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] *Comodato* : contrat par lequel on donne ou reçoit un prêt non destructible avec l'obligation de le restituer.

[2] *Junta social pro reubicación*.